

Réf: Dossier N° 200589

Avis de constitution

SOCIETE « VISION DIAGNOSTIC AUTOMOBILE »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AngréDJIBI, Cité des Arcades non loin du lycée moderne d'Angré, Lot 86, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/03/2023 reçus par Me NGUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 17/03/2023, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « VISION DIAGNOSTIC AUTOMOBILE »

Contrôle technique automobile , Diverses prestations et services, La représentation d'entreprise et de sociétés commerciales. Et pour la réalisation de l'objet social, La participation de la Société, par tous les moyens et en tous pays, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou achats de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances ou de société en participation, et généralement, d'effectuer en tous pays pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations bancaires, financières,

10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AngréDJIBI, Cité des Arcades non loin du lycée moderne d'Angré, Lot 86, Ilot 00

M YA KOUASSI EMILE (DG)

M ADAMOU ABIBOU (PCA)

n°CI-ABJ-03-2023-B14-00032 du 28/03/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°24888/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

Pour Avis

Le CEPICI

